

## TARASCON

## Trois ans de prison pour des vols au distributeur

Retirer de l'argent au distributeur, cet acte banal de la vie courante, peut s'avérer un moment de particulière vulnérabilité pour les personnes âgées. Une des techniques utilisées par des voleurs comme Kader et Cyril, jugés hier par le tribunal correctionnel de Tarascon, consiste à faire croire que la machine a un problème, parfois en tendant un billet "appât" pour pousser la victime à remettre sa carte bleue et à taper son code. En début d'année 2011, les policiers de Tarascon avaient remarqué une recrudescence de ce type de vols et il semble que les deux Marseillais de 31 et 32 ans jugés en étaient les auteurs : hier, on leur reprochait une demi-douzaine de vols et une quinzaine d'escroqueries liées, avec des sommes allant de 300 euros en liquide à 2 500 euros d'achats divers. C'est surtout Kader, grand garçon fin aux épaules carrées symptomatiques d'un certain temps passé en détention (12 condamnations à son casier), qui était mis en cause. Des témoins l'ont formellement reconnu, son coaccusé avait confirmé sa présence (avant de se rétracter) et surtout, il est identifié par les policiers sur de nombreuses images de vidéosurveillance. Mais le jeune homme s'est contenté de nier, arguant que les victimes, vieillissantes, avaient pu se tromper en le reconnaissant... Et que si on avait retrouvé une carte bleue volée chez lui lors de la perquisition, c'est parce qu'une amie l'avait oubliée. *"Si j'avais volé la carte, vous auriez trouvé de l'argent chez moi et il n'y en avait pas. J'ai toujours dit la vérité quand je me suis fait attraper alors là, croyez-moi, ce n'est pas moi."* Il faut dire que son coaccu-

sé a tout fait pour le disculper, arguant qu'ils ne se connaissaient pas. C'est pourtant par lui, et le numéro d'immatriculation d'une voiture louée par une de ses amies, que les enquêteurs sont remontés jusqu'à Kader.

**"Couardise et vilénie"**

Et hier encore, l'une des victimes qui, malgré son âge avancé et ses difficultés pour marcher avait insisté pour être là, aurait mis sa main à couper que c'était lui. *"Ma cliente a fini par exorciser en riant face à ces dénégations"* confirmait maître Faupin, qualifiant les faits de remplis de *"couardise et de vilénie"* et regrettant que, loin de la moindre excuse, les prévenus tentent de se soustraire à leur responsabilité. *"Ily a des investigations qui prouvent leur implication. Leurs déclarations sont teintées de mépris : pour leurs victimes mais aussi pour l'institution judiciaire et la vérité"* a estimé Christian Pasta, le procureur, avant de réclamer la même peine pour les deux hommes, soit 3 ans avec maintien en détention. Fabrice Prel, pour la défense de Cyril, a demandé que ne soit pas fait l'amalgame entre les deux hommes car son client reconnaît un vol : il écope finalement de deux ans. Mais maître Jacquemin, pour la défense de Kader, a eu plus de difficultés. Selon lui, les juges ne peuvent pas croire aveuglément les déclarations des policiers qui reconnaissent son client sur les images de vidéosurveillance, sans les avoir vues ! Ce qui n'a pas dérangé le tribunal, bien décidé à condamner Kader à trois ans de détention avec maintien en détention.

Aveline LUCAS

La C  
veut

Le 2° syndi



Autour de Be

L'agriculture industrielle, très... eux! Ces agriculteurs réunis au sein de la Fédération nationale de l'agriculture rurale, ne sont pas opposés à la mainmise de l'État sur l'agriculture. Ils sont en faveur de la libéralisation des marchés agricoles, sur les marges, ce qui fait la grande difficulté. Ils estiment alors que les agriculteurs sont obligés de travailler pour les autres, et encore bien d'autres, dont les quels Bernard L...